

28 septembre 2009

Communiqué de Presse



FNAIM Région Ile de France

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 7

La Région FNAIM Ile de France, présidée par Gilles RICOUR DE BOURGIES, partage le diagnostic porté par le MEDEF de l'Ile de France dans son communiqué du 23 septembre 2009.

L'enjeu du Grand Paris décidé par le Président de la République, Nicolas SARKOZY, ne doit pas s'enfermer dans des calculs électoraux dans la perspective des élections régionales, ni d'ego qui n'ont aucune raison d'être dans un dossier qui doit permettre à la Région Capitale de redevenir une métropole dynamique, facile d'accès, soucieuse de l'habitat de ses concitoyens, et créant des emplois grâce aux entreprises privées, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, de la Région.

Les professionnels de l'immobilier, plus de 3000 en Ile de France, ayant logé plus de 5 millions d'habitants depuis l'an 2000 sont au cœur de ces problématiques.

Répondre aux besoins immédiats des citoyens dans le parc privé du logement, soit en acquisition, soit en location, et faciliter la gestion du patrimoine des propriétaires par leurs activités d'administrateurs de biens et de syndicats de copropriété, sont le rôle des professionnels.

La création de 70.000 logements par an est nécessaire pendant dix ans : la question essentielle est d'atteindre cet objectif. Les collectivités locales doivent y contribuer ainsi que l'Etat. Les terrains existent, et les PLU peuvent être modifiés afin de pouvoir densifier les villes et préserver l'environnement.

Le Président Gilles RICOUR DE BOURGIES rappelle aussi que la création de ce Grand Paris nécessite préalablement une réorganisation administrative de l'Etat qui a commencée, et un large débat des populations concernées.

La Chambre FNAIM Paris Ile de France, présidée par Marcel RICARD, recevra Pierre-Yves BOURNAZEL, Conseiller de Paris, chargé de la consultation du Grand Paris, le 5 novembre 2009.

Gilles RICOUR DE BOURGIES souligne que les Etats Généraux du Logement mis en place le 17 septembre 2009 par le nouveau Préfet de Région, Daniel CANEPA, devrait y contribuer.

Il se réjouit que l'expression des acteurs privés devrait être prise en compte pour la première fois depuis très longtemps, dans le groupe de travail sur le parc privé du logement animé par Michel TERRIOUX, Délégué Général de la Région FNAIM Ile de France.

C'est un premier pas qui correspond à son souhait exprimé dans le communiqué de presse n° 4 du 14 avril 2009.

Gilles RICOUR DE BOURGIES
Président de la Région FNAIM Ile de France

CONTACT PRESSE

Contact : **Odile BENEDETTI** – Tél : 01 40 53 73 82
E-mail : obenedetti@fnaim-idf.com

Maison de l'Immobilier – 27 bis, avenue de Villiers – 75017 PARIS
Tél : 01 40 53 73 50 – Fax : 01 43 80 22 28
E-mail : region@fnaim-idf.com – Site : www.fnaim-regionidf.com